



RETRAIT du projet de loi contre le code du travail !

Les Unions départementales de l'Essonne CGT, CGT-FO, FSU, SOLIDAIRES et les organisations départementales étudiantes et lycéennes de l'UNEF et de l'UNL se sont rencontrées le 2 mars 2016.

Après un certain nombre de constats et analyses communes, nous dénonçons les attaques portées contre la jeunesse et les travailleurs dans le cadre des contre-réformes des dernières années : ANI, Retraites, lois Macron, Touraine, Rebsamen, pacte de responsabilité, affaiblissement des services publics... De fait, ces choix politiques ont accentué l'austérité et la précarité !

Nous constatons toutes et tous que ces politiques ne sont pas les bonnes !

Pour preuve, en Essonne, les plans de licenciements et les suppressions d'emplois se succèdent dans les entreprises comme la CGG, ALSTHOM, DECOUFLE, ALCATEL/NOKIA, RENAULT, INTERMARCHE, PIXMANIA, CARREFOUR et l'ensemble des services publics ; ils conduiront à quelque 2000 disparitions d'emplois-

L'Essonne, qui jusqu'à présent maintenait un taux de chômage des plus bas en Île-de-France, affiche aujourd'hui (janvier 2016) une progression des catégories A,B,C de 7,8 %, portant le nombre de demandeurs d'emploi à plus de 87 000.

Pourtant, le gouvernement fait le choix de poursuivre dans cette même voie en présentant son nouveau projet de « réforme du droit du travail » et

son cortège de régressions historiques : inversion de la hiérarchie des normes, remise en question du temps de travail, facilité de licenciement, remise en question des organisations syndicales... Le MEDEF l'avait rêvé, le gouvernement compte le réaliser ! Mais c'est sans compter sur la mobilisation des jeunes, des salariés, de la société !

Dès à présent, les UD CGT – CGT-FO – FSU – SOLIDAIRES, les organisations syndicales étudiantes et lycéennes UNEF – UNL décident de s'opposer, ensemble, à la destruction du code du travail en appelant les travailleurs, les étudiants, les lycéens à préparer une mobilisation interprofessionnelle, de grève, d'arrêts de travail, de manifestation d'ampleur le 31 mars 2016 jusqu'au retrait de ce projet de loi.

L'annonce du report de la présentation du projet de loi annoncé par le Premier Ministre ne change rien à notre détermination. Nous ne sommes pas dupes de ce délai accordé pour tenter d'amender à la marge un texte profondément dangereux.

C'est pourquoi, afin de préparer la mobilisation et les manifestations, nous appelons d'ores et déjà à participer à une manifestation le 9 mars 2016 entre le siège du MEDEF et le Ministère du Travail, première occasion de porter nos revendications et de faire la démonstration de la détermination commune à nos organisations départementales CGT – CGT-FO – FSU – SOLIDAIRES – UNEF – UNL d'obtenir le retrait de ce projet de loi.

Manifestation unitaire régionale

Mercredi 9 mars 12H30 devant le MEDEF (Métro École Militaire)